

SALAIRES, EMPLOIS, RECONNAISSANCE... ADRESSONS TOUS NOS VOEUX À LA DSRH !



« A force de trop tondre la pelouse, on finit au ras des pâquerettes ».

L'adage se vérifie à la DSRH où, à force de rogner sur les effectifs, le travail a de plus en plus de mal à passer.

Entre les contrats CDD à réaliser puis à sortir, pour finalement les réembaucher quelques jours plus tard... entre les tickets MD@ qui dégringolent sans interruption... la subrogation, les créances, les mails... on jongle désormais d'une tâche à une autre, sans aucun espace de répit.

Sur beaucoup d'équipes, en CSRH comme en e-service, les agents ne savent plus comment gérer la charge de travail, tant ils sont submergés. Sur d'autres, un peu mieux loties, l'inquiétude monte crescendo avec des annonces de départs non remplacés et la charge de travail, qui malgré la dématérialisation de toujours plus d'activités, ne baisse finalement pas tant que ça.

LE TRAVAIL PAR FLUX N'EST PAS LA SOLUTION MIRACLE

Contrairement aux affirmations de nos directions, la gestion par flux ne résout rien : cela augmente très certainement la productivité (c'était le but) mais cela ne fait pas disparaître magiquement les sous-effectifs. Les vieilles méthodes et les faux prétextes perdurent comme tenter de rendre responsable les équipes qui se plaignent en affirmant qu'elles seraient « mal organisées ». Mais quand c'est dit sur toutes les équipes, cela perd quand même un peu en crédibilité.

Progressivement, l'élastique se tend, les personnels souffrent et le point de rupture se frôle partout. Sur certaines équipes le mal être est déjà bien incrusté, usant les personnels et favorisant le risque d'erreur de paie, au détriment des postiers que nous gérons.

Non, avec les retours d'expérience que nous avons sur les équipes, le travail par flux n'est pas et ne sera jamais une « bonne » organisation du travail, elle ne fait que rendre malades les agents et dégrader la qualité du service rendu.

LES ÉQUIPES ONT BESOIN DE SOUTIEN

Plusieurs métiers sont particulièrement impactés par cette situation tels les Référents Techniques et les animateurs Fonctionnels, qui croulent sous les dossiers complexes, les réunions... et ne sont souvent plus en mesure d'assumer leur rôle premier de soutien des équipes. De nombreux RT sont contraints, malgré leur attachement à leur métier, à regarder pour en changer, voire à envisager de quitter la DSRH. Cette situation est alarmante : elle révèle une souffrance profonde des concernés et leurs départs aggraveront et accéléreront la perte de compétences dans des domaines sensibles.

Les managers ne sont pas en reste, souvent pris entre deux feux : soutenir leur équipe qu'ils voient se déliter et souffrir, et continuer à devoir appliquer une politique, qu'ils savent pourtant être mauvaise.

Il faut que la DSRH prenne la mesure de ce qu'elle inflige à son personnel, tous grades confondus, et qu'elle revoie sa copie : on ne peut plus « dégraisser le mammoth » parce qu'il n'y a plus de graisse, depuis longtemps.

La solution passe bel et bien par une décision politique de recruter du personnel pérenne, afin de sécuriser durablement l'activité.

Plan social géant à La Poste... déferlement de contrats CDD sur la DSRH

La Poste a annoncé mettre fin aux contrats intérimaires de la BSCC et ce sont plus de 20 000 équivalents temps plein, et des collègues parfois parmi nous depuis des années qui ont appris, juste avant Noël, que leur contrat se terminait du jour au lendemain.

Le trafic aurait-il chuté brutalement en pleine Peak Période ?

Bah non, La Poste vient simplement de découvrir...la lune...et de réaliser que les embauches d'intérim coûtent cher.

Alors machine arrière toute : on repasse à du tout CDD.

A la DSRH, ce sont ainsi des centaines de contrats CDD qui dégringolent, parfois pour une seule journée...engendrant un travail titanesque à réaliser dans l'urgence.

Des centaines de tickets MD@RH en attente, des SLA complètement dépassés, sur certains CSRH une communication est même faite aux « clients », RRH des établissements, pour les informer que les contrats seront traités en priorité et que le reste (une paie juste pour les agents) viendra après...quand on pourra ! C'est bien la preuve que le SLA n'est finalement qu'un outil de pression sur les TRHP

PRENONS NOS INTÉRÊTS EN MAIN

Alors que de partout nous remontent des inquiétudes, de la colère, du ras le bol, pourquoi alors ne serait-il pas possible de nous regrouper pour mettre nos revendications en avant ?

Pas un service aujourd'hui où l'on n'entend pas chaque jour :

- ▶ Nous ne sommes plus assez nombreux pour traiter correctement l'activité...
- ▶ On nous empêche de réaliser un travail de qualité, par manque de temps, de moyens...
- ▶ Nous avons besoin de formations pour être plus à l'aise sur les tâches complexes...
- ▶ Il faudrait plus de RT, d'AF, d'interlocuteurs disponibles pour du soutien de proximité...
- ▶ Notre travail, notre engagement au quotidien doivent être reconnus, par de la promotion, par de meilleurs salaires...

Pour la DSRH, il n'y a pas de limites à exiger toujours plus d'efforts, d'acquisition de nouvelles compétences tout en remettant en cause le sens et le contenu de notre travail. Seule une réaction collective peut inverser ces décisions que nous subissons toutes et tous dans notre coin.

ALORS ENSEMBLE MOBILISONS-NOUS IMPOSONS LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS !

Suite aux élections CSE, la CGT obtient 3 élues de la DSRH :

Nadia DOS SANTOS (CSRH de Rouen)

Laurence THERIN (E.Service de Périgny La Rochelle)

Marine HENAFF (CSRH Paris Brune)

La CGT remercie l'ensemble des collègues qui lui ont fait confiance.

Vous pourrez compter sur nos élus pour porter votre voix, vos revendications, votre vécu quotidien dans cette nouvelle instance.

Dernière minute : demande d'audience

Alors que les nouvelles instances se mettent très doucement en place, les problèmes dans les services ne trouvent plus d'interlocuteur, les dates de tenue des CSSCT (remplaçant les CHSCT) viennent seulement d'être communiquées et ne se tiendront qu'à partir de janvier, soit une carence de 3 mois depuis la dernière instance.

La CGT a demandé une audience auprès de la DSRH pour que les sujets urgents puissent avancer



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

